

PASI - Passeport Sécurité Intérim EGFBTP

Objectifs

- Connaître et identifier les risques principaux et communs liés à aux activités du BTP,
- Utiliser les moyens de prévention adaptés à sa tâche,
- Préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, prévention et techniques en adoptant les bonnes postures de travail
- S'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité
- Identifier son rôle et celui de chacun en prévention sur un chantier,
- Alerter sa hiérarchie face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un accident (devoir d'alerte, droit de retrait) et développer sa capacité à réagir.

Durée

14 heures 2.0 jours

Nombre de participants

De 6 à 12 participants

En présentiel

Taux de satisfaction : 100%

Tarif

Contactez votre responsable formation
RH pour plus d'informations

Activités

Toute activité

Aperçu

Programme

Préambule : Le Passeport Sécurité Intérim-**PASI traite des principaux risques et moyens de prévention** , communs et transverses à toutes les activités du BTP, **sur les 10 thèmes suivants** : (cf. cahier des charges PASI vEGFBTP)

Règles de vie et situations d'urgence, Energies, Déplacements et accès, Engins et véhicules, Hauteur, Ensevelissement ,Stabilisation en phase provisoire, Travaux à proximité de voie en circulation, Outillages électroportatifs et Elingage.

Attention : certaines entreprises ont des règles spécifiques allant au-delà des règles de base.

JOUR 1

- L'ORGANISATION DE LA PREVENTION :

Contexte : **Pourquoi le PASI ?**

Les **règles de vie**

Les **enjeux d'une politique Prévention**

La notion d'erreur humaine

Les **notions** de dangers, risques, protection ...

Les mécanismes qui mènent du danger, au risque, à l'incident et à l'accident...

Mon rôle et celui de chacun en prévention

Réagir en cas d'urgence

Alerter sa hiérarchie : devoir d'alerte, droit de retrait

Les règles du Référentiel Prévention

- PROGRESSER DANS LE METIER EN SECURITE : *Mises en pratique sur plateau Technique*

Les EPI nécessaires aux différentes tâches

Les **énergies** utilisées sur un chantier

Les risques liés aux **outillages électroportatifs** sur le plateau technique,

La préparation de son poste de travail et le travail en hauteur en pratique sur le terrain.

JOUR 2

- PROGRESSER DANS LE METIER EN SECURITE : *Mises en pratique sur plateau Technique (suite)*

Jeu « La Sécurité en jeu » : questions/ réponses pour s'approprier les risques du BTP et les règles de sécurité liées à son activité sur un chantier (*tous objectifs évoqués sur les 9 thèmes*)

Engins : risques d'interaction homme / machine

Travaux à proximité de voie en circulation : risque de heurts par véhicules publics sur chaussée, moyens de prévention (EPI, emprise protégée de chantier par panneaux...)

Déplacement et accès : risques heurts, d'écrasement, de chute de hauteur et de plain pied lors des déplacements sur un chantier et d'accès au poste de travail. Application et découverte de bonnes pratiques sur le plateau Technique CESAME (comme sur le chantier).

Ensevelissement : risques, règles techniques, matériels à utiliser

Stabilisation en phase provisoire : risques, règles de stabilisation (voiles banchés, préfabriqués...) et d'étalement (planchers)

Adapter **la posture** à son activité

Parcours chasse aux risques : reproduction de situations de travail à risques, en immersion réelle de chantier, à identifier par les participants et à restituer en recherchant les moyens de prévention adaptés

Débriefing et Evaluation (test PASI vEGFBTP)

Méthodes pédagogiques

Pédagogie pratique et ludique (jeu de société, cartes, parcours chasse aux Risques)

Permet au personnel intérimaire de s'intégrer dans les équipes de production en toute sécurité.

Méthodes pédagogiques respectant les exigences du cahier des charges de l'EGFBTP.

Evaluation

Test PASI EGF BTP d'évaluation des acquis en Jour 2

Le test est réussi si le résultat est supérieur à 81% de bonnes réponses !

Ressources pédagogiques

Livret stagiaire

Points forts

Formation habilitée EGF BTP avec exercices pratiques sur le terrain représentant environ 4h15 d'expérimentation sur le plateau technique sur les 2 jours.

Pour qui ?

Public concerné

Batteur Canalisateur Chef de file Chef d'équipe Coffreur Conducteur Cordiste Ferrailleur Technicien chantier

Prérequis

Comprendre le français (oral et écrit)

Tout compagnon intérimaire d'ETT intervenant sur des chantiers d'Entreprises du BTP.

Informations pratiques

Centres CESAME qui dispensent la formation

- CESAME île de France Marolles en Hurepoix [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Sud-Est [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Centre-Est [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Grand Est
- CESAME Sud-Ouest [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Ouest [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Normandie Centre [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Nord Est [Télécharger le livret d'accueil](#)

Lieu de formation

France entière

Délais d'accès à la formation

Rapprochez-vous de votre responsable formation RH

Modalités d'accès et d'accueil

Référez-vous au livret d'accueil de votre centre CESAME et aux conditions sanitaires en vigueur

Notes

Le "PASI" correspond à une réelle formation aux Prérequis Sécurité transverses à toutes les activités du BTP, basée sur une approche risques et non sur un métier spécifique. Elle est validée par le passage d'un examen d'évaluation permettant la délivrance d'un Passeport (PASI) valable désormais dans toutes les Entreprises du BTP. Elle est prise en charge par les ETT des intérimaires concernés. Cette formation ne remplace pas l'accueil et la formation au poste de travail, ni la formation renforcée (poste à risques particuliers) réalisés sur chantier par l'encadrement des entreprises Utilisatrices. Se rapprocher de votre ETT pour toute demande ou question sur le PASI .



Le CESAME est également engagé dans une démarche handi'accueillante. Vos centres de formation CESAME sont engagés dans une démarche handi' accueillante. Nous sommes à votre disposition pour tout besoin d'amélioration de vos conditions d'accès à la formation, qu'elles soient physiques, sensorielles, matérielles ou pédagogiques